

COMMUNE DE BELMONT D'AZERGUES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 7 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le sept mars à dix-neuf heures et quinze minutes le Conseil Municipal de Belmont d'Azergues régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean Luc TRICOT, Maire,

Nombre de membres du conseil municipal en exercice : 14

Présents : M TRICOT Jean-Luc, Mme MAILLOT Sylvia, Messieurs GONNON Samuel, MOTTET Stéphane, MARUEJOULS Pascal, LEBEAU Jérôme, M MARION Bertrand, M STAMENKOVIC Dejan, Mmes JORLAND Sandrine, COUTURIER Nathalie, SOULIER Laëtitia,

Excusés :

M FONCLAUD Dimitri pouvoir à Mme SOULIER Laëtitia
M LEQUIEN Pascal pouvoir à M MARUEJOULS Pascal
Mme BALAVOINE Claudia pouvoir à Mme MAILLOT Sylvia

Date de convocation : 1er mars 2024

Secrétaire de séance : Laetitia Soulier

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 7 mars 2024 à 19h 15 en mairie sous la présidence du maire Monsieur Jean-Luc TRICOT.

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance du 2 février 2024, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2023

Monsieur le Maire donne la parole à monsieur Stéphane MOTTET qui présente et détaille le compte administratif de l'exercice 2023 de la commune puis conformément à l'article L2221-14 du Code Général des Collectivités territoriales, monsieur le Maire se retire.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, en dehors de la présence du Maire, le compte administratif de l'exercice 2023, faisant apparaître les résultats suivants :

- **Section de fonctionnement**
 - Dépenses : 715 538.68 €
 - Recettes : 736 966.08 €
 - Résultat : + **21 427.40 €**

- **Section d'investissement**
 - Dépenses : 279 036.43 €
 - Recettes : 138 313.30 €
 - Résultat - **140 723.13 €**

Soit un déficit de clôture de l'exercice au 31 décembre 2023 de - **119 295.73 €**. Avec le report de l'année N-1 de 185 991.58 € l'excédent de clôture au cumulé est de + **66 695.85 €**.

Approbation du compte de gestion de l'exercice 2023

Ce sujet est reporté au prochain conseil car la trésorerie de Villefranche n'a toujours pas retourné le compte de gestion.

VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Maire et les Adjoints proposent de reprendre les mêmes montants qu'en 2023 en ce qui concerne le versement de subventions aux associations, hormis pour la subvention de l'école de musique qui est désormais répartie entre l'école de musique de Chazay/Charnay et celle de Châtillon/Chessy (200 € chacune)

Ils proposent également d'adopter le même principe pour les demandes des écoles professionnelles, à savoir pour chaque élève de la commune 125 euros (MFR de St Laurent de Chamousset et de St Romain de Popey : 2 élèves de la commune).

Compte 65748	2021	2022	2023	2024
Amicale des anciens combattants	65	65	65	65
Association des Pierres Folles	165	165	165	165
Association gérontologique	65	65	70	70
Association retraités pétanque	130	130	130	130
Azergues le Rideau (théâtre Belmont)	130	130	0	0
Association Prévention Routière	105	105	105	105
Basket Chazay d'Azergues	95	50	50	50
Chambre des métiers	124	125	125	125
Club loisirs et détente	130	130	130	130
Collège de Châtillon foyer	600	600	600	600
DDEN L'Arbresle	35	35	35	35
Docteur clown	105	105	105	105
Les Amis de Belmont LABA	130	130	130	0
Ecole Saint Dominique Savio Ecully				
Les P'tits Loups				
MFR Chessy				
MFR Lamure	124	125		
MFR L'Arbresle	372			
MFR Villie-Morgon				
MFR St Laurent de Chamousset				125
MFR Ste Concorce		125		
MFR St Romain de Popey			250	125
Lycée pro rural Villars les Dombes				
Lycée ND de Bel-Air Tarare		250	250	125
Resto du cœur	205	205	205	205
Société Protectrice des Animaux	593	595	595	595
Société de chasse	130	130	130	130
Sou des Ecoles	1355	1355	1355	1355
Sport Belmont 2000	130	130	130	130
ADMR	560	560	560	560
Ecole de musique Charnay/Chazay	800	800	800	200

Ecole de musique Châtillon/Chessy				200
UDMSP Union dép sapeurs-pompiers	105	105	105	105
V8 Forever				
Cellule emploi	205	205	205	205
Tennis Club des Varennes	130	130	130	130
Coopérative scolaire				
TOTAL	6588	6550	6425	5770
CCAS Compte 657362	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 300 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire au budget 2024 l'ensemble des subventions soit un montant de 5770 euros à l'article 65748 ainsi qu'une subvention au CCAS d'un montant de 4300 euros inscrit au compte 657362.

REVALORISATION DU LOYER DU MULTI COMMERCE

Monsieur le Maire expose que le loyer du multi commerce d'un montant de 1042.23 euros par mois doit être revalorisé chaque année à la date anniversaire du bail au 1^{er} septembre sur la variation de l'Indice INSEE trimestriel des Loyers Commerciaux (ILC). L'indice du 1^{er} trimestre 2023 publié au Journal Officiel s'élève à 128.68.

En conséquence, le nouveau loyer s'établit à :

Montant du loyer actuel (1042.23 €) X nouvel indice ILC (128.68) = 1111.96 euros
Ancien indice ILC 1^{er} trimestre (120.61)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de la modification du loyer selon la formule ci-dessus, à effet du 1^{er} mars 2024.

RETOUR COURRIER A LA POPULATION ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Monsieur le Maire rappelle les modalités validées lors du dernier conseil du 2 février 2024. Nous avons eu 6 retours, qui sont favorables, une personne mentionne le risque de poussière pour les maisons aux abords de la cimenterie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les zones d'accélération des énergies renouvelables et les modalités prises lors du dernier conseil.

RETRAIT DE LA COMMUNE DE LISSIEU DU SIBA

Monsieur le Maire rappelle le souhait de la Commune de Lissieu de quitter le SIBA exprimé par sa délibération en date du 25 septembre 2017.

Par sa délibération en date du 28 novembre 2017, le Syndicat avait refusé le départ de la Commune de Lissieu, ne souhaitant pas que la charge du Musée repose exclusivement sur les autres Communes membres. Or avec le transfert de la compétence Musée, il n'y a plus d'intérêt pour le Syndicat à s'opposer au départ de la commune de Lissieu.

Cette sortie a également pour conséquence le paiement du reliquat de dettes de la commune de Lissieu concernant l'acquisition de logiciels. Cette dette est ancienne et en phase d'extinction et une convention devra être signée avec la commune de Lissieu.

L'article L 5211-19 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité pour une commune de se retirer d'un EPCI comme le SIBA avec le consentement de l'organe délibérant de l'EPCI concerné. Le retrait définitif est subordonné à l'accord des conseillers municipaux des Communes membres de l'EPCI à la majorité qualifiée.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Comité ne s'opposent pas au retrait de la Commune de Lissieu du SIBA sous réserve de l'accord des communes.

Après délibération le conseil municipal approuve le retrait de la Commune de Lissieu du SIBA, autorise Monsieur le Maire (le Président du Syndicat ou de l'EPCI) à accomplir tout acte et formalité en ce sens et communique, aux fins de la bonne administration de cette décision, la présente délibération à Monsieur le Président du SIBA.

ELECTIONS EUROPEENNES 2024

Elles ont lieu le dimanche 9 juin 2024. Monsieur le Maire demande aux élus d'être disponibles ce week-end là.

TABLEAUX DES DEPENSES PREVUES AU BUDGET PRIMITIF 2024

Une mise à jour des projets à mettre au budget pour 2024 est proposée.

FONCTIONNEMENT	Montant
ANIMATION	4 000
COUP DE POUCE SOUTIEN SCOLAIRE (prise en charge académie)	0
INTERVENANT MUSICAL	3 000
TRANSPORT PISCINE	2 000
ECOLE ET MAIRIE MAINTENANCE INFO MR SCHNEE	1 000
ENTRETIEN VARENNES + ABRI	38 600
ELAGAGE DES ARBRES (ABRI)	1 200
EAU PLUVIALE '(smap)	9 427
ENTRETIEN JEU VARENNES	1 800
CLASSE DECOUVERTE	8 684
ENTRETIEN JEU (VARENNES)	
FLEURISSEMENT COMMUNE	2 500
DECORATION VILLAGE	500
BUDGET FONCTIONNEMENT ECOLE	6 000
ABONNEMENT ECOLOPOULE	631
ABONNEMENTS ECOLE	330
SECURISATION JEUX DE BRIDES DES CLOCHES	3 329
BORNES ELECTRIQUES	28,80
SYDER	23 514
	106 543

INVESTISSEMENT	Montant
ACHAT CAVE	8 412
VENTE TERRAIN COMMUNAL	3 262
OPERATION LED	
COLOMBARIUM (MARGUERITE 8 FAMILLES)	6 385
NOUVELLE VERSION SITE INTERNET	4 000
TRAVAUX ASSAINISSEMENT	11 280
ECLAIRAGE AUTOMATIQUE DEVANT ECOLE	2 608
RESTE TRAVAUX EXTENSION ECOLE	5 035
REMISE AUX NORMES INSTALLATIONS ELECTRIQUES MAIRIE ET ECOLE	1 000
BORNE D'ENERGIE ELECTRIQUE	0
VEGETALISATION COUR ECOLE (suite)	2 500
MATERIEL ECOLE (meuble BCD, banc, vidéoprojecteur, livres)	1 880
FENETRE FILM école	1 259
AMENAGEMENTS SECRETARIAT	71 338
	118 959

Le Maire demande si l'assemblée voit d'autres actions (fonctionnement ou investissement) à inscrire dans le tableau.

VENTE DU CHATEAU

La vente a eu lieu fin février. Le nouveau propriétaire a prévu une utilisation à titre de résidence secondaire. Les locaux donnant sur la rue du Château seront mis en location. Un gardien sera recruté par le propriétaire. Les terrains en zone PENAP continueront à être utilisés à visée agricole.

RENOVATION DU SECRETARIAT

Un projet global de rénovation sera présenté par un maître d'œuvre à la commission Bâtiments mercredi 13 mars.

ANTENNE FREE ET SFR

Les travaux sur le bas côté de la RD70 concernent l'alimentation électrique de l'antenne SFR et seront terminés demain.

Pour l'antenne FREE, un rendez vous est prévu semaine prochaine avec l'opérateur et le Syder pour valider le début des travaux.

COMMANDE COMPOSTEURS/COMPOSTEUR COLLECTIF CANTINE

26 bons de commande ont été déposés en mairie. A ce jour environ 8500 composteurs ont été commandés sur le territoire de la CCBPD qui a reporté la date butoir de commande.

La livraison du composteur collectif de l'école a pris du retard et est maintenant fixée pour fin mars. Une réunion de sensibilisation sur le projet est prévue avec les élèves et les enseignants le 13 mai prochain.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

L'option choisie représente un budget pour la commune de 11280 €. Les travaux commencent le 18 mars. C'est l'option « réfection du réseau unitaire » qui a été choisie, car le coût est beaucoup moins élevé.

CANDIDATURE PLANTATIONS HAIES AUX VARENNES

Dans le cadre du marathon de la biodiversité, la commune a déposé un dossier qui permettrait de bénéficier gratuitement de plantations. Nous devons néanmoins préparer le terrain et entretenir les haies. Nous attendons le retour de la CCBPD.

JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT

Elle a lieu le samedi 16 mars. Le rendez vous est prévu à 9h, devant la mairie en présence d'élus et des membres du CME. A l'issue du ramassage des déchets, ces derniers seront pesés. Un rassemblement est prévue à Civrieux à 11h15 avec les autres communes.

COMMISSIONS ET SYNDICATS

MARPA : les 2 derniers logements ont été attribués. Les activités proposées sont nombreuses. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

COMMISSION CULTURE CCBPD : un spectacle est organisé par plusieurs troupes de théâtre le 19 octobre 2024 au domaine des Communes ; une participation des communes de 0.20 cts par habitant est sollicitée. Un agenda culturel partagé sera mis en place prochainement.

CCBPD : le Débat d'Orientation Budgétaire a eu lieu hier lors d'une réunion.

55120 habitants sont dénombrés dans la communauté de communes.

La taxe d'ordures ménagères sera maintenue à 7,77 %, la CFE à 22.46 %. La taxe d'habitation pour résidence secondaire sera augmentée de +3.8 %.

Le budget de fonctionnement est de 34 764 000 €. Le budget d'investissement est de

37 911 000 €

De nombreux investissements sont prévus en 2024 pour un montant de 26.5 millions d'euros : crèche de Chazay d'Azergues, Espace Pierres Folles, agrandissement du siège de la CCBPD, travaux de voirie, travaux de rénovation de la piscine Val d'Azergues.

La CCBPD compte 126 agents permanents.

4 relais de la petite enfance sont en place, on note une forte baisse du nombre d'assistantes maternelles (120 en 2014 – 65 aujourd'hui).

Un dispositif para-grêle a été mis en place sur les Ets Charrin.

Une réflexion est menée pour créer un réseau d'artisans afin de travailler sur la gestion des déchets du bâtiments et lutter contre les décharges sauvages.

COMMISSION ANIMATION

La prochaine réunion de la commission a lieu le 22 mars 2024.

COMMISSION COMMUNICATION

La commission se réunira le 26 mars 2024, un flash info est prévu après le vote du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40

Prochain conseil d'adjoints le vendredi 29 mars à 18h45
Prochain Conseil Municipal le vendredi 5 avril 2024 à 19h15.